

Casque du duc de Berry



Casque du duc de Berry (1778-1820), colonel général des chasseurs à cheval et cheveau-légers lanciers

Inscription « Casque de S.A.R. Monseigneur le Duc de Berry » gravée sur la bombe du casque.

Epoque Restauration

Dépôt de l'Ambassadeur Antoni Benedetto Spada, 2008

Inv. 1293

Ce casque des cheveau-légers lanciers appartenait au duc de Berry, assassiné le 13 février 1820 par Louis Pierre Louvel, un ouvrier bonapartiste, à la sortie de l'Opéra de la rue de Richelieu.

Second fils du futur Charles X, il naquit le 24 janvier 1778 à Versailles. Il s'exila avec son père dès le début de la Révolution Française. De 1792 à 1797, il s'illustra au sein de l'armée de Condé. Revenu en France lors de la Restauration, il fut, tout comme son père, l'un des fervents représentants du parti « Ultraroyaliste », prônant un retour à une monarchie d'Ancien Régime.

De son mariage avec Marie-Caroline de Bourbon-Siciles en 1816, il laissa deux enfants : Louise d'Artois (1819-1964), future duchesse de Parme et Henri d'Artois (1820-1883), l'enfant du miracle, né après la mort de son père. Ce fils devint dès lors, l'héritier de la couronne de France, incarnant le seul espoir d'une continuité dynastique.

Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, avait été nommé « *Colonel général des chasseurs à cheval et cheveau-légers lanciers* » par l'ordonnance de Louis XVIII du 15 mai 1814. Les régiments de cheveau-lanciers avaient été créés en 1811 par transformations de régiments de dragons. Sous la Restauration un seul régiment de lanciers fut maintenu dans la garde royale. Ils reçurent des casques d'un modèle particulier, à bombe de cuivre et cimier de chenille pour se distinguer des cuirassiers et dragons.

Le casque du duc de Berry fut avant tout réservé à l'apparat, porté lors de revues ou d'exercices militaires. On le retrouve sur plusieurs estampes représentant le prince (musée Carnavalet et Bibliothèque Nationale de France). C'est un modèle dit à la « Minerve », avec sa bombe inclinée en arrière, inspiré de celui des dragons. L'originalité du casque tient dans la jugulaire, dont les écailles ne sont pas en cuivre doré mais en textile, ce qui souligne l'aspect d'apparat. La ciselure de la rosette de jugulaire est également plus fine que celle des casques classiques, l'étoile à cinq branches étant agrémentée d'une couronne de laurier.

Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry devint chevalier de l'ordre du Saint-Esprit lors de la dernière cérémonie de l'ordre sous l'ancien régime, le 31 mai 1789. Il est nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'or le 23 septembre 1814. La grand'croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur lui est conférée, comme aux autres princes, par l'ordonnance du roi du 3 juillet 1816 et la grand-croix de l'ordre de Saint-Louis le 10 juillet. Une croix du Saint-Esprit et un insigne de la Toison d'or, attribués au duc de Berry, sont aussi conservés dans la collection Spada et exposés au musée.